OCTOBRE 2025 N° 150

GUENROC - LA GAZETTE

AMÉNAGEMENT DU BOURG

Les travaux par l'entreprise Eurovia sont terminés. La réception des travaux a été faite le 22 octobre et donne lieu à quelques réserves. Celles-ci devraient être levées d'ici fin novembre.
Maintenant, c'est à la commune et à ses habitants de parachever l'aménagement du bourg. Déjà le samedi 25 octobre, quelques bénévoles ont mis en place le paillage par copeaux de bois sur les zones destinées à recevoir des plantations.

Ces plantations sont prévues être réalisées par des bénévoles (appel à volontaires) vers la fin novembre 2025.
Toutes et tous sont bienvenus pour aider à ces plantations.
Il faudra aussi finir de poser les dalles granit au seuil des maisons. Cette pose a pris du retard, les dalles précédemment achetées ayant été volées par des personnes indélicates. Et cela va induire un surcout pour la commune.
Un abri provisoire va être posé près du quai bus, afin que les usagers puissent être protégés des intempéries. Un grand merci à Antoine pour cette solution provisoire. La mise en place d'un abri définitif est quant à lui à l'étude et nécessitera un permis de construire et l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.
Il devrait être co-financé par l'association Le Réveil de Guenroc Rophemel. Merci à elle.
Cette même association devrait co-financer aussi la fourniture des matériaux nécessaire au puits devant les halles, dans la rue du même nom. Merci au Réveil de Guenroc Rophemel.
Pour ces différentes opérations, toute aide bénévole sera fortement appréciée. Cela permet de limiter les dépenses communales et a permis à la commune de ne pas avoir augmenté les taxes communales depuis de nombreuses années. Et quel plaisir de se retrouver ainsi autour d'un même but !

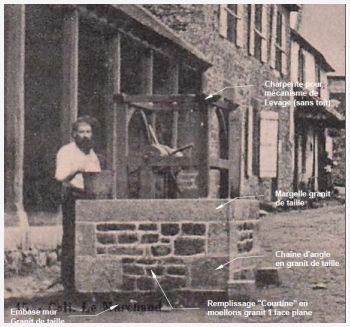

COUR DE L'ÉCOLE

Nous vous en avions succinctement parlé dans notre gazette de mai.
Le conseil municipal a fait le constat, avec l'institutrice, d'une dégradation avancée du revêtement bitumineux de la cour de l'école. Considérant que c'était l'opportunité de faire évoluer cette cour, les élus ont décidés de se faire aider de l'ADAC dans la réflexion autour du réaménagement de la dite cour. Toutefois, le chiffrage de la solution ADAC était au-delà de capacités financières raisonnables pour notre commune. Le conseil a donc mené, en concertation avec l'enseignante, ses propres réflexions ; le projet en résultant conserve à la cour les mêmes possibilités d'usage, tout en introduisant plus de plantations et en réduisant les surfaces imperméables (lesquelles seront refaites à neuf) ; la gouttière de ce côté de l'école sera même déconnectée du réseau d'EP.
Une consultation a été lancée, et c'est le service travaux de Dinan Agglomération qui a été le mieux disant(a proposé l'offre la meilleure techniquement mais non pas la moins chère). Pour des raisons indépendantes de notre volonté, les travaux ne sont pas réalisés pendant les vacances de la Toussaint 2025, mais devraient l'être pendant les vacances de Février 2026. Le montant prévisionnel des travaux avoisine le 19 k€.
Bien sûr, d'autres nouvelles dans notre prochain bulletin.

PNR Parc Naturel Régional

Un timbre pour Guenroc

Les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

EGLISE

La 1ère tranche de la restauration est désormais finalisée. Mais ce n'est pas fini, bien loin de là !

À ce stade, le coût total dépasse les 310 000 €, répartis entre 240 000 € HT pour les travaux et 70 000 € HT pour la maîtrise d'œuvre et les contrôles indispensables. La majeure partie de ces dépenses étant couverte par des subventions.

Une nouvelle tranche de travaux est dores et déjà dans les esprits et le conseil réfléchit au planning. En effet, il s'agit de bien coordonner le lancement de nouveaux travaux avec la réception des subventions de la première phase et s'assurer que la commune a la capacité budgétaire de s'engager dès maintenant.

PIQUE NIQUE

le 12 juillet par une belle soirée

ARGENT DE POCHE

Cet été, Abygaëlle, Maël, Manon, Nataël et Nolan ont participé avec entrain et bonne humeur à la vie communale en effectuant plusieurs travaux.

Nettoyage des vitres de la salle des fêtes et de l'école, désherbage du bourg et du rocher et même de la peinture !!

MERCI à eux

CONSEIL MUNICIPAL

Autres sujets abordés

L'intégralité des comptes rendus de séance du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet *www.guenroc.fr*

SDIS 22 :

La participation pour renouveler les véhicules de secours vieillissants est validée. La contribution annuelle s'élèvera à 379,50 €, calculée sur la base de 1,50 €/habitant, pour les années 2025 et 2026. Une convention sera signée et les crédits inscrits au budget.

Subvention :

Une aide de 60 € a été octroyé au collège La Gautrais de Plouasne. Elle vise à soutenir le voyage scolaire en Espagne de deux élèves domiciliés dans la commune.

Conseil d'école :

Les parents ont demandé des améliorations concernant les services de garderie à Guenroc et St Maden, ainsi qu'un accueil le mercredi hors de l'école. Ils ont également exprimé leur mécontentement sur la qualité des repas de cantine.

SDE 22 :

Les nouveaux statuts visant à clarifier ses compétences et son fonctionnement ont été approuvés. Ils entreront en vigueur après les élections municipales de 2026, sans modification des compétences transférées.

France Service :

Le renouvellement de la convention avec la commune de Plouasne a été approuvé. Ce service permet aux habitants d'accéder à un accompagnement administratif via un véhicule équipé et mobile. La cotisation 2025 reste fixée à 388,51 €.

Avis sur extension d'un élevage :

À la majorité, le Conseil a émis un avis favorable au projet d'extension de l'élevage porcin de la SAS Ker Angel à Broons.

Eglise : travaux sur la sacristie

La commune de Guenroc a été sélectionnée parmi 53 candidatures pour recevoir une subvention de 5 000 € de la Fondation du Crédit Agricole, dans le cadre de l'appel à projet « Faites vivre le patrimoine en Côtes d'Armor ». Cette aide soutiendra les travaux d'enduit de la sacristie de l'église. Le Conseil Municipal a accepté l'offre de Ylex Architecture pour accompagner la commune dans la préparation du programme et du dossier d'autorisation. Le montant des honoraires s'élève à 1 500 € HT.

Eglise : restauration des statues :

Trois devis ont été sollicités et font l'objet d'une analyse technique par Mme Céline ROBERT, conservatrice des antiquités et objets d'art des Côtes d'Armor .

Les travaux prévoient leur dépose, nettoyage, consolidation des polychromies, repose avec semelle isolante et sécurisation dorsale.

PNR :

Le comité syndical du PNR a annoncé que Guenroc recevra 4 141 € de dotation en 2025, pour une contribution de 760 €. Cette aide sera dédiée à l'achat de plantations dans le bourg afin de renforcer la biodiversité. La commune a également exprimé le souhait d'obtenir un panneau supplémentaire, en plus des deux fournis par le Parc.

PLUiH :

Le Conseil Municipal a validé les orientations d'aménagement proposées dans le cadre de la révision du PLUiH. Parmi les points retenus : réduction du périmètre des Architectes des bâtiments de France, programmation de plusieurs zones OAP, et protection de certains éléments naturels comme les chênes et les vergers. L'examen des haies à préserver dans le bourg reste à affiner.

Voirie :

Le chemin de la Ville Fleury est désormais intégré aux routes dont l'entretien est effectué par Dinan Agglomération.

Des nuisances sonores liées aux aboiements de chiens ont été signalées à plusieurs reprises. Pensons à apprendre à nos animaux à murmurer

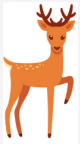

DÉCORATION DE NOËL

le samedi 29 novembre dès 9h : Vous êtes tous les bienvenus pour apporter vos créations et mettre en place les décorations.